

## **Déclaration du Directeur général de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information**

Nos trois objectifs fondamentaux, en matière de qualité de certification, sont :

- garantir la rigueur et l'impartialité de nos méthodes,
- garantir la confidentialité des informations qui nous sont confiées dans le cadre des évaluations,
- assurer la conformité de nos activités aux normes internationales pour assurer la reconnaissance de nos certificats à l'extérieur de nos frontières.

Je m'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs et je veillerai à ce que soient respectées les dispositions du système qualité décrites dans le manuel qualité et dans la documentation associée.

Ces dispositions comprennent notamment l'évaluation régulière de l'efficacité et de la pertinence du système qualité, afin d'en permettre l'amélioration continue : la sécurité des technologies de l'information est un domaine en évolution constante et rapide, aussi, chacun doit participer à l'adaptation des pratiques.

Les actions engagées seront vérifiées lors des revues de direction au cours desquelles le plan qualité sera analysé en vue de définir les objectifs à atteindre. La qualité doit progresser dans les domaines technique et administratif. Cet engagement concerne l'ensemble du personnel du centre de certification.

J'apporterai tout mon soutien au centre de certification pour atteindre les objectifs fixés. Le sous-directeur Expertise a pour mission de m'assister dans cette tâche et je délègue la gestion opérationnelle du système qualité au chef du bureau certification.

Paris, le 02 décembre 2015

*Le directeur général de l'agence nationale  
de la sécurité des systèmes d'information*

**Guillaume POUPARD**  
[ ORIGINAL SIGNE ]